

JEUDI 18 AVRIL 2024
Journée visite
Floraisons de printemps en vallée du Loir

Cette journée est l'occasion de profiter des bons conseils d'un pépiniériste collectionneur et de visiter deux jardins.

Le jardin de Mireille est situé en Touraine angevine, à 40kms de Tours. Ce jardin d'agrément est composé de parcelles à thèmes qui rappellent les voyages de la propriétaire. Nous serons accueillis par Mireille Etavard qui nous fera découvrir les floraisons de saison.

A quelques kms, visite de la **Pépinière Agripep's** où nous serons accueillis par Charles Châteigner. Ce dernier nous présentera sa pépinière et la collection d'érables japonais avec plus de 100 espèces à découvrir.

Déjeuner à Chahaignes au Silex restaurant

L'après-midi sera consacrée à la visite du **Prieuré de Vauboin**, labellisé Jardin remarquable, premier prix de l'Art du Jardin de la Fondation Signature et lauréat du Grand trophée Dassault des jardins en 2023. Le propriétaire, Thierry Juge, a conçu un remarquable jardin de buis et c'est l'occasion de partager avec lui la floraison des cerisiers et le nouveau jardin du coteau.

Les informations pratiques vous seront envoyées à la confirmation de votre inscription.



✂.....

Bulletin d'inscription (à renvoyer à l'association accompagné de votre règlement)

M. Mme. Mlle.....
 Parc / jardin de
 Travaillant au jardin de.....
 Adresse
 Tél..... Email.....

s'inscrit pour la Journée APJRC du jeudi 18 avril 2024
 pour personne (s) et joint un chèque de€ (**70 € par personne**, déjeuner compris)

Banque		Guichet		N° compte		Clé		Devise	
30047		14670		00017843201		94		EUR	
Identifiant international de compte bancaire									
FR76		3004		7146		7000		0178 4320 194	
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)				
CIC ORLEANS CENTRE 24 PLACE DU MARTROI BP 1617 45006 ORLEANS CEDEX 1 ☎33238143855					ASS PARCS ET JARDINS EN REGION CENTRE 22 RUE DE LA REPUBLIQUE 45000 ORLEANS				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.									
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ									